

Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 10/03/2026



Présents pour les représentants de proximité :

Régis ENGRAND - Matti FAYE - Isabelle GRIFFON - Céline LANG

Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est

Renaud HARTZER, Coordinateur numérique France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef - France 3 Champagne-Ardenne

Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne

Ève COULIBALY CORNU, Interlocutrice Ressources Humaines France 3 Champagne-Ardenne

1. Point expérimentation modules web (invitation des DS)

Réponse de la direction :

Les documents avec le nombre de volontaires, les inscriptions en formation et le nombre de vidéos produites ont été transmis aux représentants du personnel.

Les formations ont démarré le 5 mars à Strasbourg, 3 journalistes de CA ont été formés.

De nouvelles formations sont prévues après les élections municipales.

Il était prévu de mettre à jour le workflow à l'issue de la formation en fonction des retours apportés par les salariés formés, compte tenu de la période des élections municipales et des débats, celui-ci sera diffusé en milieu de semaine 11.

Le fait d'expérimenter de nouveaux outils implique nécessairement un temps d'adaptation. Il sera nécessaire de compléter les formations sur l'écriture.

Vos élu.e.s regrettent vivement que le workflow n'ait pas été élaboré puis transmis en amont de la planification de journalistes sur les premiers essais de vidéos verticales.

Le principe d'un workflow est d'indiquer à ceux qui produisent la meilleure façon de procéder. Son absence crée des interrogations, du stress et de la perte de temps. Par exemple, les polices d'écriture adéquates ont été transmises aux équipes le lendemain des premières planifications.

Depuis le 2 février, début de l'expérimentation, et jusqu'à mi-mars, vos élu.e.s s'étonnent donc du fait que ce workflow n'ait pu être mieux anticipé, la formation aux vidéos verticales étant en place depuis plusieurs années dans le réseau.

Si la volonté de la direction était de co-construire ce workflow avec les équipes concernées à l'issue de leur formation, il eût été judicieux de planifier ces dites équipes sur des temps consacrés à cela. Le workflow a en effet été co-construit de cette manière, mais au détriment d'autres tâches sur lesquels les journalistes étaient planifiés et qu'ils n'ont, de fait, pas pu réaliser.

Par ailleurs, l'absence de réponses claires sur les manières de procéder au moment des premiers essais a pu avoir un effet délétère sur l'enthousiasme légitime suscité par un tel projet.

Autre point : la prise en main des outils, qui n'a pas été vue en formation, a aussi demandé du temps qui n'avait pas été quantifié.

Vos élu.e.s attirent également l'attention de la direction sur la nécessité de former les équipes volontaires à l'écriture d'un reportage / expliquer / témoignage pour les réseaux sociaux, qui est différente de celle d'un média TV.

Vos élu.e.s espèrent que d'autres dates de formation seront débloquées pour les personnes intéressées avant la fin de l'expérimentation.

Enfin, ces problématiques concernant le workflow des vidéos destinées au web ne sont pas nouvelles : depuis plusieurs années en IP, vos élu.e.s tirent la sonnette d'alarme concernant le manque de clarté autour de leur fabrication, qui a pu avoir des effets délétères sur certains salariés.

2. Mise à jour du DUER / document joint

Réponse de la direction :

Les représentants de proximité n'ont pas de remarques sur les mesures de prévention proposées par la direction et ils valident ce qui est proposé en insistant sur la nécessité de mettre en place les temps d'échanges et réunions de services.

Les élu.e.s rappellent que cet ajout au document unique concerne les risques psycho-sociaux éventuellement produits par l'expérimentation vidéo verticale.

La mise en place de temps d'échanges et de réunions de service pour débriefer dans un cadre collectif les reportages et modules produits dans le cadre de cette expérimentation nous paraît essentielle afin que chacun ait le même niveau de connaissance de ce projet et que l'intelligence collective puisse se mettre en marche afin de contribuer sans cesse à l'amélioration et l'affirmation éditoriale de ces nouvelles productions.

Ces temps d'échange et réunions de service proposées par les élu.e.s visent aussi à limiter les tensions éventuelles, notamment au sein de la rédaction entre les volontaires de l'expérimentation, qui pourraient se sentir isolés et les non-volontaires, qui pourraient, eux, se sentir en perte de compétences sur le numérique.

3. Présentation bilan annuel 2025 Qualisocial / document joint (En présence de Frédérique Levée, assistante sociale)

Réponse de la direction :

Le bilan de l'intervention de social direct en Champagne en 2025 est présenté en instance.

Julien REPITON est le nouvel interlocuteur pour la Champagne Ardenne, il était présent sur site le 5 mars dernier.

En 2026, un atelier sur les aidants familiaux sera proposé aux salariés de Champagne Ardenne.

4. Point sur la fusion du site internet avec ICI Radio

Réponse de la direction :

Il n'y a rien de nouveau. France bleu.fr devrait devenir ICI.fr en avril.

La bascule pour la mise en ligne de nos contenus sur ICI.fr est annoncée à partir du mois de septembre mais nous n'avons pas de précisions sur la coordination, le process pour le moment.

La fusion de notre site France 3 Grand Est avec celui d'ICI Radio dans désormais moins de six mois, selon le calendrier présenté, constitue un bouleversement majeur.

Nous n'avons aucun détail pour l'instant sur ce qui sera mis en place. Cela pose pourtant d'innombrables questions d'organisation, de process technique, de coordination avec une autre entreprise que la nôtre qui partage déjà la même marque, et avec qui nous allons donc partager le même site (après l'application commune, sans aucune coordination entre nos deux rédactions, lancée en 2022)

Au niveau national, une telle bascule a déjà eu lieu il y a maintenant dix ans avec la fusion du site de francetvinfo (édité par France Télévisions) et celui de France Info (édité par Radio France) lors du lancement du "média global" franceinfo, concomitamment avec le lancement de la chaîne télé franceinfo. Il serait peut-être utile de se rapprocher des équipes de franceinfo pour qu'elles nous expliquent ce qui a bien fonctionné et ce qui a été moins simple au moment de cette bascule, pour éviter les mêmes écueils.

Dans les questions techniques, il y a celle du back-office utilisé*, celui du devenir sur un système différent des archives des articles déjà publiés (et de l'intégrité des infographies, embeds, etc qui y figurent).

Il y a aussi la question de nos réseaux sociaux, puis la place est "déjà prise" par Radio France, qui a renommé tous ses réseaux sociaux de "France Bleu" vers "ICI" lors du changement de nom de leur antenne en janvier 2025.

Mais ce sont surtout les implications éditoriales de cette fusion qui créent une liste infinie de questions. Se coordonne-t-on éditorialement avec la radio ? De quelle manière ? Que se passe-t-il si nous avons des informations divergentes ? Peut-on travailler ensemble sur le même sujet ? Etc etc etc.

Pour un changement majeur dont la mise en place est prévue dans moins de six mois, il est à nos yeux très inquiétant qu'aucune précision ne soit communiquée aux salariés. La direction dit ne pas avoir ces détails en sa possession et que cela ne se décide pas au niveau du Grand Est. Nous en convenons, mais par exemple la décision de déployer Overdrive en régie ne se décide pas non plus au niveau du Grand Est. Mais les implications de ce changement ont bien un impact majeur sur les salariés de Champagne-Ardenne. Il en est de même pour la fusion annoncée de nos sites.

*À ce sujet, nous vous proposons de consulter la réponse écrite de la présidente de France Télévisions Delphine Ernotte-Cunci, suite à une question posée à l'occasion du programme "En direct" diffusé sur l'intranet :

"La bascule de l'URL « francebleu.fr » en « ici.fr » est programmée par Radio France à mi-avril 2026. Les articles produits par nos équipes (soit près de 180 articles/jour) rejoindront cette offre en septembre 2026 après tout un travail préparatoire visant à revoir la physionomie, l'ergonomie et le travail commun que mèneront les équipes en région. Nous travaillerons sous Atlas [le back-office de Radio France], un outil que les équipes de FTV sont en train d'optimiser pour par exemple améliorer l'intégration des vidéos.

Toutes celles et ceux qui travailleront pour le site seront accompagnés sur la prise en main, comme l'ont été toutes celles et ceux qui depuis quelques mois collaborent déjà. L'accompagnement de l'ensemble des équipes qui contribueront au site ici.fr a débuté et va se poursuivre jusqu'au déploiement, et toutes les améliorations nécessaires seront apportées d'ici à cette échéance."

5. Point parité lors de l'organisation de débats et d'émissions à plusieurs médias

Réponse de la direction :

Chaque média a détaché son spécialiste sur Reims. Nous n'avons pas choisi en fonction du genre, même si bien entendu dès que cela est possible, nous faisons en sorte de mettre en place une parité. Si cela avait

été Charleville, nous aurions missionné une femme. Mais à Reims c'est un homme qui est spécialiste à la rédaction.

Notre critère professionnel reste l'expertise, quel que soit le genre.

Pour information, la question posée était celle-ci : *“Lors de l'organisation de débats et d'émissions à plusieurs médias, serait-il possible de veiller à assurer un meilleur équilibre hommes/femmes dans la représentation des personnes chargées d'animer ces débats?”*

Rappelons le contexte : un grand débat entre les sept candidats aux municipales de Reims s'est tenu le 3 mars à la Comédie de Reims devant 600 spectateurs. Il était organisé par plusieurs médias locaux (L'Union, France 3, Ici radio et Matot Braine) et présenté par notre rédacteur en chef, en maître de cérémonie, ainsi que par quatre journalistes représentant chacun un média et posant chacun des questions sur un thème précis. Le débat était de qualité et très bien organisé. A ceci près qu'il n'y avait que des hommes journalistes (5 hommes et 0 femmes). Ce manque de parité a été remarqué et déploré par de nombreux spectateurs dans l'assemblée.

Vos élu.e.s sont bien conscients que ce n'était pas une volonté délibérée d'écarter les femmes de ce grand débat, néanmoins nous regrettons qu'une fois ce constat posé avant le jour du débat, aucune solution n'ait été recherchée pour remédier à cette absence de parité.

En tant que média de service public, nous nous devons d'afficher une exemplarité en termes de représentativité hommes/femmes, notamment dans une élection où les femmes sont déjà sous-représentées en tête de listes.

La compétence n'est certes pas une question de genre, mais la diversité de sexe et d'origine des journalistes permet également d'avoir une diversité dans le traitement de l'information.

Par ailleurs, vos élu.e.s regrettent également que ce grand débat n'ait pas été filmé et diffusé sur notre antenne ou sur internet. L'organisation de ce débat en public, avec tous les candidats, est assez inédit pour nous. L'événement a affiché très rapidement complet.

Il est dommage que les Rémois qui n'ont pu y assister n'aient pas pu non plus le voir en direct ou en replay. Il y a bien eu un débat pour la ville de Reims organisé en plateau avant le premier tour, mais il n'y avait que 5 candidats au lieu des 7, le format était plus court (1h au lieu de 2h à la Comédie) et le débat n'était pas en public.

La directrice régionale nous a répondu qu'elle avait pris cette décision pour une question de moyens et de règles de temps de parole.

Vos élu.e.s constatent que les moyens pour réaliser un débat à l'extérieur ont été donnés pour la ville de Troyes (alors même que le maire ne s'est pas donné la peine de se déplacer), mais pas pour Reims, la plus grande ville de Champagne-Ardenne, ce que nous déplorons.

Rappelons que l'organisation d'événements à l'extérieur représente toujours une motivation importante pour les équipes techniques et rédactionnelles.

6. Point service web, dans quel cas est-il possible d'avoir des journées de prépa.

Réponse de la direction :

Cette activité n'est pas potentialisée et doit se faire au cours de la journée lors de la production d'un reportage télé.

Dès lors qu'un sujet exceptionnel mérite un temps de prépa, le salarié peut le signaler à la rédaction en chef qui étudiera la demande.

Vos élus ne comprennent pas la première phrase de la réponse de la direction. Elle apparaît différente de ce qui nous avait été répondu lors de la réunion IP, à savoir que le rédacteur en chef proposait de laisser une journée de prépa par mois à nos deux journalistes spécialisés web, à condition qu'ils produisent quand même ce jour-là un article pour le site d'ICI (ex France Bleu) à partir d'un reportage TV.

Vos élu.e.s s'interrogent donc : les journalistes web pourront-ils être planifiés de prépa une journée par mois ?

Nous rappelons que les journalistes web n'ont eu depuis le début de leur carrière à France 3 Champagne-Ardenne que très peu de journées de prépa.

Pour les élections municipales, une seule journée de prépa a été planifiée avant le premier tour, pour préparer les articles résultats du dimanche soir. Aucune journée avant le second tour.

A nos yeux, cela semble beaucoup trop peu pour ces journalistes qui produisent chaque jour entre 1 et 3 articles.

Cette journée de préparation, très attendue par certain.e.s journaliste web, nous paraît indispensable. Elle permettrait de :

- **Entretenir ses contacts**
- **Préparer des articles longs**
- **Lancer de nouvelles pistes de sujet**
- **Alimenter la banque photo**
- **Procéder à une veille d'informations**
- **Mettre en place des prévisions**

Ce n'est en aucun cas une journée de repos mais bien un moment important pour optimiser au mieux les futurs articles et l'organisation des semaines à venir, sans avoir la pression le temps d'une journée de devoir produire des articles.

Pour ces journalistes qui travaillent chaque jour à flux tendu, cela leur permettrait aussi de prendre du recul sur le travail fourni et à fournir et de préserver ainsi leur santé mentale. Pour toutes ces raisons, vos élu.e.s réclament que les journalistes web bénéficient a minima d'une ou deux journées de prépa par mois.

7. Point sur les projets exceptionnels, adéquation entre les demandes éditoriales et les moyens de montage

Réponse de la direction :

Les moyens de montage sont toujours dimensionnés en fonction des besoins éditoriaux exprimés après échange entre encadrement éditorial et encadrement technique (tout en en tenant compte du potentiel issu de l'OPM).

La rédaction en chef sera vigilante lors des prochains projets afin qu'ils soient anticipés au mieux pour mettre les moyens en adéquation.

Les élu.e.s ont constaté lors de plusieurs tournages qui sortent de l'ordinaire, une inadéquation entre la commande éditoriale et les moyens de montage mis à disposition.

Lors du tournage à Auschwitz, il a été demandé un Grand format. Or, une seule journée de montage a été prévue pour le rédacteur et le monteur, ce qui était insuffisant au regard de la quantité de rushes et du format attendu (5-6 minutes).

Lors de la couverture du salon de l'agriculture, un monteur supplémentaire avait bien été prévu pour le lundi et le mardi qui suivaient le week-end d'ouverture. Or, il a été demandé deux entrées / jour à l'équipe pendant le week-end, et les moyens de montage se sont avérés insuffisants.

À l'instar du rédacteur en chef, vos élu.e.s resteront donc vigilants sur cette adéquation, notamment lors de projets qui sortent de l'ordinaire.

8. Point sur le floutage des visages des policiers : rappel des règles

Réponse de la direction :

Quand ils sont sur la voie publique, on ne floute pas les policiers.

Sauf pour certaines sections comme la Sous-Direction Anti-Terroriste et/ou si cela porte atteinte à la vie privée des policiers ou dignité des personnes mise en cause.

La circulaire ministérielle de décembre 2008 sera diffusée par le rédacteur en chef dans sa note hebdo et les questions sur le sujet peuvent être remontée au rédacteur en chef en prévision d'une formation sur le droit à l'image.

9. Point sur les "Vis ma vie"

Réponse de la direction :

Dès lors qu'il y a des demandes formulées, elles sont étudiées et les vis ma vie sont mis en place. Le process n'a pas changé.

Les élu.e.s invitent tous les salariés intéressés à se déclarer auprès de la direction pour l'organisation d'une telle journée.

Le « Vis ma vie » est un outil qui permet de créer du lien entre les collaborateurs, faire grandir l'esprit collectif et valoriser les contributions individuelles.

Le principe : pendant une journée, un collaborateur découvre et vit un autre métier que le sien. En découvrant l'environnement et les préoccupations quotidiennes des autres, cela permet à chacun de mieux se connaître, d'avoir une meilleure compréhension d'autres métiers et de leurs contraintes spécifiques. Plus les collaborateurs se connaissent, mieux ils se comprennent, plus ils développent des comportements d'entraide et d'altruisme.

Le « Vis ma vie » répond à trois objectifs :

- *Il augmente la cohésion au sein de l'équipe car, en passant du temps ensemble, les collaborateurs se connaissent et se comprennent mieux.*
- *Il augmente la motivation car le collaborateur qui explique son métier se sent reconnu et important.*
- *Il permet de faire monter en compétence par le partage de l'expérience.*

Le « Vis ma vie » est particulièrement adapté pour renforcer la cohésion interne et valoriser les contributions de chacun au projet global de l'entreprise.

10. Point Emploi

Réponse de la direction :

Poste de chef monteur : détachement en cours (23/02 au 13/03).

Poste JRR 4853 (JRI redéployé JRR) : détachement d'un JRR de Metz jusque fin mars.

Poste JRR Présentateur 5011, études des candidatures et entretiens en cours.

11. Point Overdrive : projection de plannings TEVA

Réponse de la direction :

Les travaux sont en cours, les projections seront finalisées après les élections et présentées aux salariés. Au niveau du planning peu d'impact, concernant les WE ceux qui souhaitent ne faire qu'un WE par mois actuellement devraient passer à 2 WE un mois sur deux.

La direction parle de « peu d'impact au niveau du planning », alors que pour des salariés ayant une vie familiale déjà mise à mal par les horaires de sortie, celle-ci le sera encore plus avec 2 week-ends à faire par mois tous les 2 mois, et moins de souplesse dans la pose des congés (pendant et hors période scolaire).

La direction minimise le changement à venir pour le service vidéo et les impacts du déploiement de cet outil.

À ce jour (jeudi 2 avril) la direction n'est toujours pas en mesure de fournir des projections de planning précises car trop d'éléments variables entrent en compte, et ceux-ci induisent plusieurs scénarios de planification possible.

12. Point sur la fourniture des éléments d'habillage par la direction artistique

Réponse de la direction :

Les éléments d'habillage sont effectivement arrivés tard et il n'a pas été possible d'avoir les mêmes éléments pour l'ensemble des débats.

Le problème est bien plus complexe qu'un simple retard de livraison contrairement à la réponse de la direction.

Il est difficilement compréhensible qu'un rendez-vous tel que les élections municipales ait pu être à ce point manqué par la direction artistique...

Ces élections n'ont pas été organisées au pied levé et la date exacte était connue depuis plusieurs mois. Comment expliquer une si mauvaise anticipation de la part de ce service ?

Concernant les débats, il a fallu entamer la série avec le kit Ross (les synthés) du JT.

La DA s'est réveillée par la suite en envoyant un kit Ross ainsi que de l'habillage (le « Bug » municipales, la cocarde qui a été modifiée une fois en plus en cours de route...) dédiés aux débats en omettant de préciser que le déploiement de ce nouveau kit nécessitait obligatoirement une nouvelle version du logiciel Xpression, ce qui a eu pour conséquence de mobiliser les services techniques en urgence alors même que tout aurait dû être prêt bien en amont.

Tous les débats n'ont donc pas eu la même charte graphique, ce qui est tout de même fâcheux.

Concernant les deux soirées des municipales, la DA s'est une nouvelle fois distinguée par son manque d'anticipation, manque d'informations et manque de communication auprès des services techniques.

En voici quelques exemples (liste non exhaustive) :

- L'habillage (dans les écrans plasmas) fourni pour le premier tour n'était pas diffusable tel quel et a dû être retravaillé par un TEVA en local pour obtenir quelque chose de contrasté et visuellement satisfaisant.
- La DA a indiqué avoir livré cet habillage dans itransfert alors qu'il n'y était pas... Il avait été mis dans un serveur ftp. Résultat : une demi-journée de perdue dans le déploiement à cause d'une fausse information.

- L'habillage (dans les écrans plasmas) a été modifié par la DA entre les deux tours. L'information est arrivée à 21h le vendredi 20 mars (l'avant-veille du 2nd tour). **Cet habillage a également dû être retravaillé par un TEVA en local mais il a également nécessité un très gros travail d'un autre TEVA pour refaire TOUS les trucages vidéo la veille de l'émission, ce qui est colossal.**
- L'habillage des Shoot Effect (résultats en pourcentages donnés en infographie) n'était pas le même non plus d'un tour à l'autre, une mise à jour du logiciel a également dû être faite la veille.

Tous ces exemples montrent à quel point la direction minimise le problème venant du service de la direction artistique, et semble ne pas mesurer quelle a été la mobilisation dans l'urgence, le travail et la performance des équipes techniques locales pour que tout se soit aussi bien déroulé au final.

13. Point Audiences Linéaire sept / février 2026 France 3 Champagne Ardenne et audiences numérique GE (documents joints)

**Présentation faite par Sarah LISTUZZI, Chargée d'études FTV / Direction de la Stratégie éditoriale
- Pôle information, proximité et sport.**

Réponse de la direction :

Le contexte national : l'audience de l'info régionale continue de s'éroder le midi avec 11,9% de Pda et 927 000 téléspectateurs.

En semaine ICI 12/13 Champagne Ardenne est en retrait également.

Le Week-End ICI 12/13 est à un niveau similaire à celui de la semaine (5,2% de Pda)

Le contexte national : ICI 19/20 reste la première vitrine du réseau régional. Avec 14,7% de Pda.

En semaine ICI 19/20 Champagne Ardenne reste sur une tendance légèrement décroissante (12,8% de Pda entre sept et déc 2025 et 12% de Pda entre janvier/février 2026)

Le Week end également en retrait depuis Janvier 2026 (13,6% de Pda) après une solide performance sur septembre décembre (18% de Pda).

Au niveau des documentaires : Sur la case du mercredi depuis septembre 3,7% de Pda pour EDR.

Les documentaires mis en ligne sur YouTube cumulent 560 000 vues.

Belle performance pour Cosy pour la 2eme année consécutive.

Au niveau des PAE le Robin Léon Show a fait 13,5% de Pda pour le Grand Est et le Cyclocross 3,3% de Pda.

Enfin le meilleur de la quiche lorraine a atteint 15% de Pda.

Pour les audiences numériques, nous cumulons 9,9 millions de visite sur le site grandest.france3.fr et 10,5 millions de vues sur les réseaux sociaux en octobre 2025.

En novembre 2025 il y a une chute : 6,7 millions de visite sur le site grandest.france3.fr

Néanmoins le site a progressé de 42% en un an avec 111 millions de visites.

Pour les vidéos la région Grand Est cumule 229 millions de vues et se place au second rang pour le réseau régional.

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine instance de proximité aura lieu le 9 avril 2026

Vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos représentant.e.s de proximité